

# Brives-Charensac



Inauguration stake park et parcours ludique  
sur les bords de Loire le 2 juin 2013  
avec le conseil municipal des jeunes



**Brives-Charensac ville sportive**



De la cour de villa... à l'aérodrome...

**FAITES VOUS AUSSI APPEL À L'EXPERIENCE**



Rhône-Alpes  
Auvergne

SECTEUR HAUTE-LOIRE - Le Collet - 43000 POLIGNAC  
Tél. 04 71 02 00 68 - Fax 04 71 09 37 82

**Devis gratuit (enrobés, pavés, bordures...)**

Espaces Publics • Ouvrages d'Art • Génie Civil

ODTP 43 • ZA l'Estrade 43000 POLIGNAC • Tél. : 04 71 04 15 77 • Fax : 04 71 04 15 78

**ETS F.VINCENT & FILS**

**MOTUL**



Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons  
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

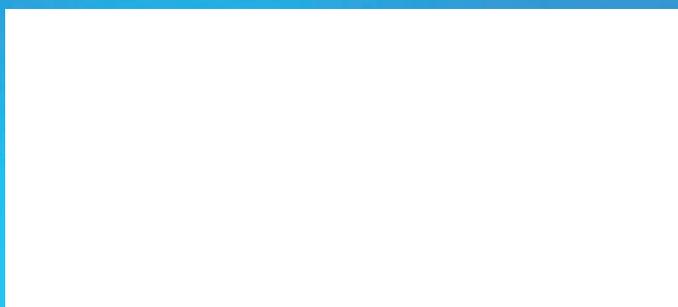
La Sauvetat  
43340 LANDOS  
**04 71 08 21 44**

ZA Laprade  
43700 ST GERMAIN LAPRADE  
**04 71 03 05 88**

ZA Le Fromental  
43200 YSSINGEAUX  
**04 71 65 08 57**

Mon Bar à Couleurs

**NON-STOP 04 71 02 74 19**  
du Lundi 8h30 au Samedi 19h30 - Sans Rendez-vous  
Centre Commercial Auchan 43 700 BRIVES-CHARENSAC



**Michaël BEYSSAC**

**06 63 90 96 48**

michael.beysac@bbox.fr

43700 BRIVES-CHARENSAC



Transport de malades assis, TAP  
Hospitalisations, Consultations, Dialyses, Rayons, Kiné  
Toutes distances 24h/24 - 7j/7

Commune de stationnement : Brives-Charensac

ZA La Guide I - 43200 YSSINGEAUX  
Tél. 04 71 65 14 76 - Fax 04 71 65 52 44  
E-mail pao@philprint.fr

**VOTRE NOUVELLE ANTENNE AU PUY**  
65 67, faubourg St-Jean  
43000 LE PUY-EN-VELAY  
Tél. 04 71 09 18 42  
Fax 04 71 09 18 08  
E-mail graalimprim@wanadoo.fr

[www.promeca.com](http://www.promeca.com)  
**Services et ventes en ligne**

Un atelier de constructions mécaniques et chaudronnerie  
(réalisation de pièces à l'unité, découpe, soudures spéciales...)

Magasin d'outillage et fournitures industrielles pour le professionnel et le particulier  
transmission, soudage, visserie boulonnerie, levage, électro-portatif...

20 route de Coubon, Z.I. de Corsac - 43700 BRIVES-CHARENSAC  
Tél. Atelier : 04 71 09 46 38 - Fax : 04 71 05 53 34  
Tél. Magasin : 04 71 09 07 69 - Fax : 04 71 09 04 57

**Au service de tous les Assurés Sociaux**

▲ **Au Puy :**  
7 rue Crozatier  
☎ 04 71 02 23 27

▲ **A Sainte-Sigolène**  
2 place Général Leclerc  
☎ 04 71 65 71 19

LES OPTICIENS MUTUALISTES

**BULLETIN MUNICIPAL DE BRIVES-CHARENSAC**

Rédaction - Photos - Diffusion : Mairie de Brives-Charensac Tél. : 04 71 02 12 55 • Photos de la couverture : Laurence Barruel

Conception - Compo - Régie : EXCEPTO

1 rue du 8 mai 1945 - 43750 Vals Près Le Puy - Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 09 72 27 61 10

Email : agence43@excepto.fr

Impression : Phil'Print Yssingeaux

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

**SOMMAIRE**

- Edito ..... p. 3
- Plan Loire ..... p. 4-5
- RN88 - contournement du Puy ..... p. 6
- Révision du Plan Prévention du Risque Inondation ..... p. 7-8
- Travaux ..... p. 9-10
- Club Hou ..... p. 11
- Médiathèque ..... p. 12
- Maison pour Tous ..... p. 13
- Jumelage ..... p. 15
- Vie de la commune ..... p. 16 à 19



Chers Amis Brivois, Brivoises,

L'éditorial de juin 2013 me permet de vous apporter l'information sur plusieurs sujets très préoccupants pour la commune Brives-Charensac, plusieurs échéances vitales arrivant en conclusion de décisions gouvernementales qui nous échappent. Des orientations sont à prendre et je me dois de vous faire part des interrogations qui sont les nôtres suite à la collecte d'informations émanant d'une administration aussi fluctuante qu'inquiétante. Vous trouverez dans les pages suivantes les différents courriers échangés entre la commune et l'administration, je vous en souhaite bonne lecture et bonne réflexion.

**1) Le Plan Loire Grandeur Nature 1994 à Brives-Charensac :** voir notre lettre à Mme Delphine Batho, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, puis, nous souvenir d'un article de presse La Tribune, le Progrès du 25 octobre 2011 qui nous a remplis d'aise à propos des trois seuils de Brives-Ch : « **Les financements pour redonner fière allure à la Loire sont décrochés par notre député** », ministre à l'époque, annonce visiblement électoraliste.

En fait, ce fut début Juillet 2012 que nous vîmes un seuil relevé, celui dit des Minoteries, seulement pour quelque mois... En 2013, il nous a été dit que ce même seuil serait relevé, juste pour six mois et RIEN pour 2014 !

**2) Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) à Brives-Charensac, approcherait de sa conclusion avec l'enquête publique, SI L'ETAT, s'appuyant sur les directives du SDAGE (schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), signé de Mme Kosciuko-Morizet, n'avait émis un avis défavorable à nos propositions.**

Je vous engage à lire la délibération et la motion du Conseil Municipal du 30 mai 2013 adressées à Mr le Préfet et à Mr le Directeur de la Direction des Territoires.

**3) Le contournement du Puy-en-Velay :** Nous sommes au regret d'écrire que le projet présenté publiquement en juillet 2007 et accepté par la population, a été « détricoté », à compter de 2008 par Mr le Maire du Puy.

Voir à ce sujet la délibération du Conseil Municipal de Brives-Charensac.

Tous ces documents méritent une attention particulière, ce qu'ils relatent engage l'avenir de Brives-Charensac et l'unité de sa population. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des orientations apportées à ces dossiers « brûlants », il est probable que je serai conduit à vous réunir.

Je vous prie de croire, Chers amis, à mon dévouement renouvelé, je vous assure de l'engagement de toute la municipalité, des élus, pour maintenir notre petite ville dans le cadre que nous aimons et dans la sérénité. Brives-Charensac doit rester le lieu où il fait bon vivre et où l'on aime à se retrouver. Je vous souhaite un bon été, quelques vacances prises en bords de Loire.

Jean-Claude FERRET  
Maire et Conseiller Général Le Puy Est

## Le site internet de Brives tout en couleurs ! .....

La société locale TNT a réalisé la reféction de notre site : [www.brives-charensac.fr](http://www.brives-charensac.fr)

Vous y trouverez l'agenda des manifestations, les documents administratifs téléchargeables de chez vous, les menus des cantines etc. Si vous organisez une manifestation sur la commune, vous pouvez transmettre l'information en mairie afin qu'elle soit diffusée sur l'agenda de notre site internet.





## Plan Loire Grandeur Nature

Brives-Charensac,  
le 21 Janvier 2013

**Madame Delphine BATHO**  
**Ministre de L'Ecologie**  
**du Développement Durable**  
**et de l'Energie**  
**Hôtel de Roquelaure**  
**246 Boulevard Saint Germain**  
**75007 PARIS**

Objet : Plan Loire Grandeur Nature  
1994 à Brives-Charensac Hte-Loire

Madame le Ministre,

Le 21 septembre 1980, une crue catastrophique de la Loire entraînait destruction et désolation sur ma commune de Brives-Charensac. 5 morts étaient à déplorer ainsi que des dégâts considérables aux équipements publics ainsi qu'aux habitations et entreprises.

Il a été longtemps question d'un barrage écrêteur de crues et soutien d'étiage dans la haute vallée de la Loire, puis le « Plan Loire grandeur nature » était arrêté par l'Etat en 1994.

A ce titre, l'Etat a réalisé entre 1996 et 1998 des travaux importants à Brives-Charensac. « Ces travaux ont permis que la commune ne soit plus inondée jusqu'au niveau d'une crue trentennale ». (extrait du site de la Préfecture de la Hte-Loire).

Afin d'atteindre ces objectifs, le lit de la Loire a été creusé à l'aide d'explosif en raison de la nature du terrain, sur une hauteur variant de 2m50 à 4m dans la traversée de Brives-Charensac, permettant le passage sans dégâts d'une crue trentennale du fleuve.

Dans le cadre de ces travaux de sécurité, des travaux d'accompagnement ont été entrepris liés au cadre de vie et à l'environnement. Ces travaux très importants pour notre territoire communal n'ont pas été réalisés sans dommages pour l'environnement. La compensation consistait en la création de trois seuils (petits barrages de 2,5m et 4m20) grâce auxquels, une fois la mise en eau effectuée, trois plans d'eau d'un total de 20 hectares, rendaient un magnifique paysage d'eau.

La fonction esthétique était complémentaire d'un second rôle, celui de dissimuler les stigmates de creusement ainsi que les consolidations bétonnées des piles des deux ponts.

Le coût global des travaux s'est élevé à plus de 40 millions euros (250 millions de francs).

Ces trois plans d'eau, complétés par un ancien canal rénové et agrandi servant de passe à poissons, font désormais partie intégrante du patrimoine environnemental de Brives-Charensac, sous propriété de l'Etat en même temps que les berges du fleuve et les digues.

Géré par les services de l'Etat, l'ensemble a fonctionné à la satisfaction générale jusqu'à la crue du 2 novembre 2008. Cette crue, classée tout d'abord en trentennale, puis reclassée en cinquantennale, a provoqué de nombreux dégâts, notamment aux seuils. Le premier seuil amont dit d'Audinet, proche du camping municipal, doté d'un système de commandement, a particulièrement souffert (voir ci-après les termes du rapport d'expertise).

Depuis 2008, l'Etat refusait de réparer les dégâts occasionnés par cette crue et liait la prise en charge de la remise en état des trois seuils au fait qu'une collectivité consente à en assurer la maintenance ainsi que la gestion et son fonctionnement ultérieurs.

Placée dans une impasse, la commune s'est vue contrainte d'engager en 2009 auprès du Tribunal Administratif un référé afin qu'un jugement détermine la responsabilité de l'Etat dans ce désengagement, et afin d'obtenir des informations aussi objectives que possible sur les points suivants :

- La nature et l'importance des dégâts réels causés aux seuils mobiles afin de savoir s'ils ne sont effectivement pas en état de fonctionner comme le prétend l'Etat,
- Le coût de la remise en état des seuils mobiles,
- Le coût annuel de l'exploitation de ces seuils mobiles dans la mesure où l'Etat entend s'en décharger et en remettre la charge à une collectivité territoriale

Vous trouverez ci-après des extraits du rapport d'expertise émanant de la synthèse rendue par notre avocat.

*« Il conclut que si le seuil d'AUDINET est hors d'usage, c'est à cause des dégâts commis par la crue sur l'alimentation du local*

## Plan Loire Grandeur Nature

*machinerie, et ces dégâts proviennent d'une erreur de conception et de la réalisation des installations du seuil (rapport page 48) non prévus pour résister à une crue.*

*Dans la mesure où c'est l'Etat qui était maître d'ouvrage de cette réalisation, les dommages causés à la Commune par cette erreur devraient pouvoir être mis à la charge de l'Etat. Il est vrai que l'Etat ne refuse pas de remettre en état les seuils, mais lie cette remise en état au fait que la maintenance et le fonctionnement seraient pris en charge par une autre collectivité.*

*Il est à préciser que le coût de la remise en état des seuils n'inclut pas le coût des travaux de nettoyage et de remise en état des rives et de la digue. En incluant ces sommes on arrive à environ 425 000,00 € HT (voir page 58).*

*La commune attendait également que l'expert chiffre le coût réel du bon fonctionnement annuel des trois seuils. Suite aux travaux comparatifs faits par l'expert, celui-ci estime que ce coût global serait compris entre 132 000,00 € TTC et 155 400,00 € TTC selon que l'on inclut le coût de la location des trois logements de service servant aux agents de surveillance et de maintenance ».*

Une réunion, provoquée par Monsieur le Préfet de la Hte-Loire, en Juin 2011 rassemblant les responsables des collectivités territoriales concernées eut pour résultat le refus des dites collectivités de prendre le relais de l'Etat dans le processus énoncé ci-dessus.

Puis, le lundi 24 octobre 2011, nous apprenons par voie de presse que Mr le Ministre Laurent Wauquiez a « convaincu Nathalie Kosciusko-Morizet (Ministre de l'Environnement) »...et qu'elle va financer la réparation des trois seuils hors d'usage depuis la crue de 2008... « 500.000 euros, ce n'est pas ce que l'on trouve le plus facilement, surtout en cette période. J'ai donc dû batailler ferme pour les obtenir ».

A la veille des élections législatives de juin 2012, durant la campagne électorale, Mr Laurent Wauquiez, fait débiter des travaux de nettoyage du lit de la Loire ainsi que la remise en état du seuil intermédiaire du dispositif, dit « des minoteries », opération visiblement électorale, dont nous profitons durant trois mois, ce seuil est mis en eau début juillet 2012, puis abaissé en octobre 2012 : plus de financement pour les autres seuils.

Par courrier du 3 décembre 2012, Monsieur le Préfet de la Hte-Loire, nous informe que « les travaux de réparation des seuils des minoteries et de la Chartreuse sont en cours d'achèvement. Des crédits ont été sollicités par le DDT auprès du Ministère de l'Ecologie afin de permettre, d'une part, la réhabilitation du seuil d'Audinet et d'autre part le fonctionnement et la maintenance des ouvrages.

*Je vous rappelle néanmoins que l'Etat n'a pas vocation à*

*conserver la charge de ces ouvrages et je vous informe dès à présent que je réunirai les élus concernés en début d'année 2013, afin de chercher une solution de transfert de propriété au profit de collectivités ou d'un établissement public».*

Monsieur le Préfet réitère une démarche conduite par son prédécesseur qui s'est soldée par un échec.

Je dois toutefois rappeler que, élus depuis 1990, et à ce titre ayant vécu au plus près les aménagements proposés puis réalisés, mes collègues et moi-même attestons qu'il n'a jamais été annoncé que les collectivités ou établissements publics devraient prendre à leur charge ces installations, une fois celles-ci devenues fonctionnelles. De plus, je dois ajouter que, connaissant les possibilités financières et les besoins de nos territoires, nous nous serions interrogés sur la faisabilité de ce transfert et que notre vote (en abstention au moment décisif) eût été négatif.

En effet, vu le coût de la maintenance, et surtout au regard des responsabilités qui découlent de leur gestion, il n'est pas envisageable pour les élus brivois de s'engager dans cette voie.

Le dossier est d'une grande complexité, démesurée pour une commune de 4500 habitants, c'est pourquoi, Madame le Ministre, je sollicite de l'Etat un arbitrage en faveur de la remise en état de ces aménagements ainsi que la poursuite de la gestion de ces équipements par l'Etat, aménagements qualifiés au moment de leur réalisation «d'opération exemplaire ».

Le triste visage qu'offre le fleuve à Brives-Charensac a un impact journalier sur notre cadre de vie et sur le tourisme. Depuis 2008, le camping connaît une baisse de fréquentation, de plus, le canal asséché menace écroulement, il y a urgence.

Nous vous serions reconnaissants Madame le Ministre, de bien vouloir nous accorder une audience au cours de laquelle il nous serait donné l'occasion de développer notre argumentation afin de sensibiliser vos services et vous-même à la situation angoissante dans laquelle nous sommes placés.

J'ai prié Monsieur André Chapaveire, Conseiller Régional d'Auvergne, Vice-Président chargé du Tourisme, de provoquer une rencontre avec vos services. Permettez-moi d'ajouter, Madame le Ministre, que votre visite à Brives-Charensac serait la bienvenue et de la plus haute importance venant en contrepoint à celles déjà anciennes, de Monsieur Brice Lalonde et de Monsieur Michel Barnier.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer Madame le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Le Maire,  
Conseiller Général,  
Jean-Claude FERRET**

## RN 88 Voie Express Contournement du Puy en Velay

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'historique du dossier :

- Tous les échanges s'effectueront au sommet de la côte de Bellevue avec la construction de deux ronds-points : côté Brives /Mr-Bricolage, et côté Le Puy pour les habitants de l'Est, le détour est conséquent. Il est à craindre que ces handicaps multipliés encouragent les automobilistes à réemprunter la voie communale des Chaussades (RN 88 déclassée) et à « réengorger» le centre-ville de Brives-Charensac.

- L'ouvrage prévu sur la Borne (pont reliant Chadrac à Brives-Charensac) a été déclaré d'utilité publique avec l'ensemble de l'aménagement en 2001 et s'est accompagné d'expropriations. Son abandon n'est pas une bonne nouvelle d'autant qu'il s'agissait également, de sécuriser un secteur reconnu accidentogène dans le cadre du schéma d'itinéraire dressé par le Conseil Général en juillet 1997.

- Aujourd'hui, plus de rond-point distributeur de circulation au sommet de Bellevue, côté Brives, le voilà remplacé par un nouveau sur le territoire de la Commune du Puy, à une centaine de mètres plus haut, laissant le carrefour chemin de Genebret ( côté M.Bricolage) chemin de Farnier, côte de Tireboeuf en l'état, vive la sortie difficile des deux côtés.

- L'abandon des travaux décrits ci-dessus permet aujourd'hui un financement reporté sur la requalification du pont SNCF de l'avenue des Belges au Puy, financé entièrement par l'Etat dans le cadre des travaux de contournement. Ce n'était pas dans les prévisions ! qui signe ces décisions ?

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion ci-après :

**Le Conseil Municipal de Brives-Charensac s'oppose à ces modifications en chaîne, décidées sans consultation des populations et sans approbation des Conseils Municipaux des communes traversées. Le projet présenté publiquement en 2007 était construit dans l'esprit d'une cohérence territoriale globale et avait reçu l'aval du plus grand nombre. En ce début 2013, le projet est détricoté et l'ensemble des accès à la déviation ne sert plus les intérêts de l'ensemble du territoire mais semble très orienté au profit exclusif d'une des collectivités. Nous estimons qu'il est encore temps de rééquilibrer ce projet et nous sollicitons Monsieur le Préfet pour obtenir une réunion de l'ensemble des acteurs, concepteurs, décideurs, financeurs, afin que, de façon claire et sans ambages, une information précise, objective et documentée nous soit délivrée.**

Nous réclamons 3 modifications essentielles à un vrai équilibre du projet :

- le maintien du franchissement de la Borne au niveau des 14 ponts, afin de favoriser l'accès à toutes les directions., accès pour Chadrac, Le Monteil, Polignac et à la Zone commerciale.

- Une bretelle de sortie de la 4 voies sur Brives-charensac au débouché du pont sur la Loire et une bretelle d'accès sur la 4 voies dans l'autre direction en partant direction Yssingeaux St Etienne, avant le pont sur la Loire. L'Etat dispose de l'emprise foncière nécessaire à ces accès, permettant ainsi un équilibre des flux d'entrée et sortie sur l'agglomération, évitant l'engorgement annoncé par les études sur le seul accès prévu aujourd'hui à l'entrée du Puy, en haut de la Côte de Tireboeuf.

- Le rétablissement du Rond Point distributeur de circulation au sommet de Bellevue côté Brives Charensac.



*Emplacement du futur échangeur après démolition des maisons*



## Révision du Plan Prévention du Risque Inondation

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que :

La commune de Brives-Charensac est soumise au Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) du fleuve Loire dans sa version approuvée le 23 décembre 1998.

Ce PPRI qui a valeur de servitude d'utilité publique s'impose au Plan d'Occupation des Sols dans la gestion des autorisations d'urbanisme mais constitue également la base de gestion de la partie sécurité civile du risque inondation au travers du Plan de Secours Spécialisé Inondation Loire puis plus récemment du plan ORSEC.

La cartographie de ce PPRI basée sur le modèle hydraulique défini par le cabinet BCEOM avait pour point central le principe de non submersion de la digue, objectif des travaux du Plan Loire Grandeur Nature.

Pour rappel, ces travaux exemplaires d'un montant de 250 millions de francs (plus de 40 millions d'euros) ont conduit à l'élargissement et à l'abaissement du lit de la Loire d'environ 3 mètres, permettant à Brives-Charensac de faire face à une crue de type de 1980. La mise en place de trois seuils mobiles étant un atout esthétique au paysage et dissimulation des stigmates.

Ainsi, depuis 1998, de très nombreuses autorisations d'urbanisme ont été délivrées sur la base de ce document permettant ainsi le renouvellement urbain de notre commune.

Toutefois, par arrêté préfectoral en date du 27 janvier 2010, une révision du PPRI a été prescrite.

Après plus de deux ans d'études, les cartographies du futur PPRI ont été présentées aux élus des communes traversées par la Loire lors d'une réunion qui s'est tenue en préfecture le 17 avril 2013 puis lors d'une rencontre spécifique à Brives-Charensac le 13 mai 2013.

Avant d'évoquer plus en détails la situation de Brives-Charensac, Monsieur le Maire tient à informer les membres du conseil que les principes d'élaboration des nouveaux PPRI doivent désormais répondre aux exigences du SDAGE (schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux du Bassin Loire Bretagne) dont la doctrine principale consiste en la transparence des digues dans le calcul du risque inondation.

Ainsi, sur la base de ce postulat maximaliste et alors que les élus, premiers acteurs et connaisseurs du contexte local n'ont jamais été consultés, les nouvelles cartes constituent une catastrophe pour la ville de Brives-Charensac.

En effet, à la lecture des documents, notre commune revient à une situation identique à celle de 1980 aggravée par de nouveaux aléas liés aux affluents. Les cartographies sont donc la négation du plan Loire grandeur nature dont le principe de base devient brusquement obsolète et dont le montant colossal semble



n'avoir servi à rien!!!

Plus largement, il apparaît que c'est un principe de précaution amplifié qui est appliqué puisque désormais, ce serait une grande partie de la rive gauche qui serait soumise au risque inondation : au total 3000 brivois !!

Par ailleurs, ces cartes semblent également établies sur la base de spéculations fantaisistes. Ainsi le Riou Foirou (qui prend naissance à une distance de 1000m) se voit affublé d'une zone rouge et d'un champ d'expansion très important grevant de nombreux terrains aux abords de l'avenue des sports.

D'autre part, alors que ces cartes sont le résultat d'une doctrine mais également d'une modélisation théorique basée sur les laisses de crues, la cartographie laisse apparaître une courbe de niveau censée représenter la crue de 2008 qui ne correspond pas à la réalité constatée par les élus et les habitants concernés par une nuit de veille.

De ce fait, comment ne pas dénoncer le manque de sérieux de ces études, inadaptées pour Brives-Charensac ?

De manière générale, comment se fait-il que le SDAGE soit appliqué de manière aussi rigide alors que, dans d'autres régions, des conférences organisées par les DREAL et DDT sur le thème « l'étude sur le renouvellement urbain dans la zone de danger derrière les digues de Loire » prônent qu' « **il ne faut ne pas mettre les territoires sous cloche, on ne peut pas faire abstraction des cœurs d'agglomération en zone inondable et de leur nécessaire développement. Il faut donc autoriser le renouvellement sinon nous irons vers des friches urbaines, sources inacceptables de risques sociaux. Il faut donc accepter les caractéristiques urbaines et architecturales actuelles.....** » ?

Enfin, en termes de sécurité civile, la situation devient ubuesque, puisque des habitations accueillant, en rez de chaussée, des personnes handicapées et dont les permis de construire sont très récents vont prochainement et soudainement passer en zone rouge...

Plus largement cette nouvelle cartographie qui va également englober les immeubles du Picardie en rive droite, de l'Auvergne et des Peupliers en rive gauche, dans la zone rouge nécessiterait l'évacuation de plus de 3000 personnes.

Le projet de plan ORSEC applicable à Brives-Charensac tente d'apporter une solution organisationnelle aux situations de crise mais sollicite bien évidemment les services de l'état dans la gestion opérationnelle. Aussi, les effectifs de secours seront-ils suffisants pour gérer cette situation ?

**En conclusion, au regard des conséquences dramatiques qu'engendrerait l'approbation d'un tel document en termes de vie de la cité mais également de développement urbain et économique, le conseil municipal dénonce l'application d'une doctrine maximaliste et catastrophiste, s'oppose avec force à la révision du PPRI telle que présentée et demande par la motion ci-après de considérer la particularité de Brives-Charensac entièrement basée sur un passé des plus récents.**

Le Conseil Municipal de Brives-Charensac, réuni le 30 mai 2013

## DEMANDE

1. Le maintien de l'application de l'Etude BCEOM dite à casiers, extrêmement précise, acceptée de tous, appliquée depuis 1998 en rive droite et en rive gauche de la Loire (sur laquelle se basent de nombreux critères de délivrance des permis de construire).

2. La prise en compte du creusement de 3 mètres effectué dans le lit de la Loire dans le cadre du Plan Loire (1996), puis la poursuite du retrait des atterrissements charriés par les différentes crues (lettre de Mr le Préfet du 3 décembre 2012 : « le gabarit initial est aujourd'hui plus que respecté »).

3. Concernant la production et fourniture de l'étude de danger (arrêté du 30 Nov.2012), l'aspect relatif à la digue de Brives-Charensac en rive gauche, propriété de l'Etat doit être reconsidéré :

a) la digue, en septembre en 1980, année de crue centennale, a été submergée et n'a subi aucun dégât.

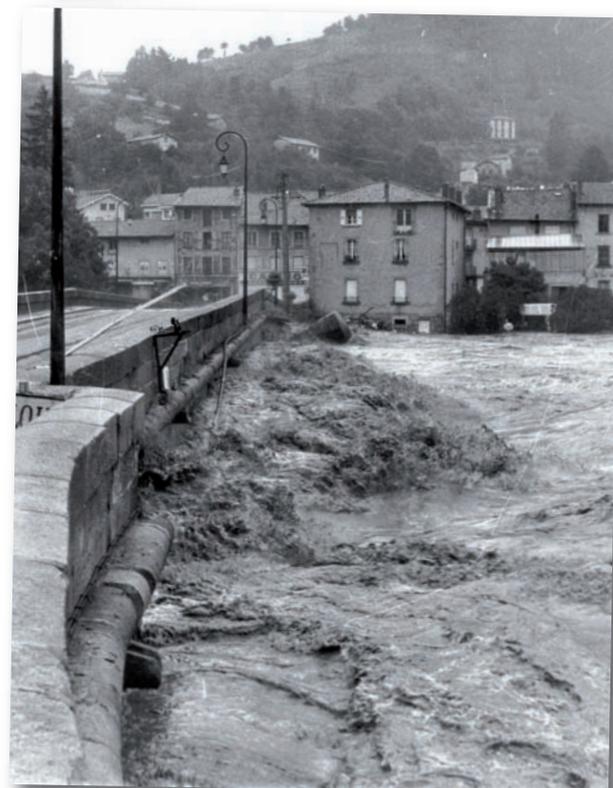
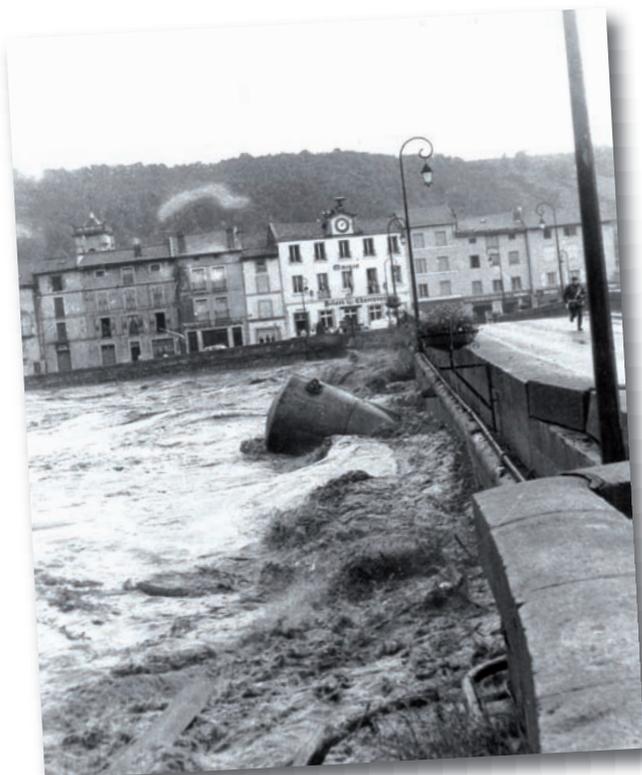
b) Les effets positifs du creusement du lit de la Loire, de même que l'enlèvement des matériaux atterris en amont de la digue (lettre de Mr le Préfet, 3.déc.2012) :

« le gabarit initial est aujourd'hui plus que respecté ») doivent être appréciés et non pas effacés ou réduits à néant.

4. Que la rehausse de la digue engagée en 2011, après appel d'offres et plis ouverts le 18 Juillet 2011, revienne d'actualité.

5. Que la zone à risque fort concernant l'éventualité d'une crue du Riou Foirou soit retirée de la cartographie.

En effet, **cet affluent mineur doit être traité au même titre** que la Laussonne, la Gagne et la Sumène dont les emprises d'aléas « ont été ajoutées en pointillés pour s'y référer le cas échéant ».... !!!



## Programme des investissements et des travaux 2013.....

La municipalité a travaillé à l'élaboration d'un programme d'investissement et de travaux en cohérence avec les préconisations et les aspirations des conseillers municipaux et dans l'anticipation des attentes de la population Brivoise soucieuse de la meilleure qualité possible des services publics et exigeante quant à son cadre de vie.

Le programme d'investissements et travaux 2013 s'élèvera à hauteur de **1 130 000 euros** dont environ 130 000 euros pour notre camping municipal.

En voici quelques grandes lignes :

- Matériel de transport voirie, matériel pour les écoles, matériel de sécurité, matériel pour aires de jeux et matériel complémentaire pour l'illumination festive de la ville : **34 000 euros**

- Poursuite de l'informatisation des écoles : **16 800 euros**

- Poursuite du renouvellement de l'éclairage public et de son extension : **46 000 euros**

- Subvention pour la poursuite de la rénovation des façades du bâti privé (dans le secteur déjà défini) : **19 000 euros**

- Dans le domaine de la voirie, nous envisageons la réfection partielle de la rue des Hortensias, du chemin des Bouves, le renforcement de la chaussée rue des Moulins, la reprise de l'amorce de la route de Lyon au niveau de l'ancienne station-service, l'aménagement partiel du chemin de Pimprenelle côté Z I, l'enfouissement des réseaux secs rue du Ruisseau, ainsi que la 2<sup>o</sup> tranche de mise en conformité de certaines voiries (loi handicap) : **580 200 euros**

- Achèvement de l'étude d'aménagement de la route de Lyon et provision pour l'achèvement de la tranche conditionnelle de l'avenue C. Dupuy à la Chartreuse : **320 000 euros**

- Dans le domaine du patrimoine bâti, poursuite de la mise en conformité accessibilité à la M.P T et à l'école de la République, réfection partielle de la toiture du boulodrome et mise en peinture des éléments de structure extérieurs,



- réfection des peintures intérieures à la Petite Maison Bleue et à l'école de Corsac, réfection de l'installation électrique du clocher de l'église : **101 000 euros**

- Au camping, nous envisageons de procéder à l'isolation extérieure du bâtiment gardien et logements locatifs, la réfection de la couverture de cet ensemble, l'achat d'un complément de matériel de cuisine pour la pizzeria : **130 000 euros**



## Nouveautés au camping municipal d'Audinet .....



La réouverture du camping municipal a eu lieu le dernier week-end d'avril, la fermeture interviendra le 22 septembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux gérants Muriel et Pascal originaires de Vendée impatients de découvrir leur nouvel environnement et décidés à dynamiser et rendre attractif notre écrin de verdure.



Changement aussi à la pizzeria "Au Dîner". Dimitri a repris les rênes de la partie restauration du camping et vous propose 7j/7 une carte variée et très alléchante.

Ouverture de la piscine municipale du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2013. (piscine chauffée)

La première tranche de réaménagement de l'avenue Dupuy est à présent terminée.

L'humidité et le froid nous ont empêchés de réaliser les marquages au sol de la piste cyclable dans la continuité des travaux, mais, enfin cela a pu se faire en avril. Il reste à réaliser la dernière tranche :

- Le dernier rond point à la Chartreuse et la jonction avec la nouvelle chaussée sous le pont de la RN 88.

Nous sommes tributaires de ce planning pour vraiment en finir. Malheureusement les échéances reculent toujours. A présent on nous annonce une mise en service de la déviation en 2016 seulement.



Tout en comptant les travaux non programmés à l'origine, nous restons sur une dépense inférieure à celle initialement prévue. Le décompte général définitif sera présenté lors de l'inauguration et dans le prochain bulletin municipal.

Travaux initialement non prévus :

- la réalisation du côté gauche de la rue de la Chartreuse en plantations.

- la réfection du trottoir du rond point de Corsac sur une grosse moitié du périmètre.

## Problème de vitesse.....

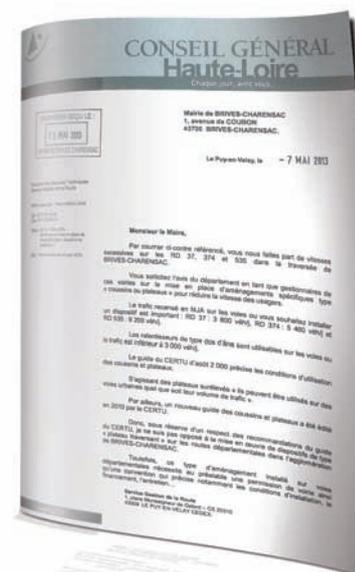
**Monsieur le Maire,**

Par courrier ci-contre référencé, vous nous faites part de vitesses excessives sur les RD 37, 374 et 535 dans la traversée de BRIVES-CHARENSAC.

Vous sollicitez l'avis du département en tant que gestionnaires de ces voiries sur la mise en place d'aménagements spécifiques type « coussins ou plateaux » pour réduire la vitesse des usagers.

Le trafic recensé en MJA sur les voies où vous souhaitez installer un dispositif est important : RD 37 : 3 800 véh/j, RD 374 : 5 460 véh/j et RD 535: 9 200 véh/j.

Les ralentisseurs de type dos d'âne sont utilisables sur les voies où le trafic est inférieur à 3 000 véh/j.



## Un nouveau “club-house” pour le club de tennis de Brives-Charensac .....

Le club de tennis de Brives-Charensac dispose désormais d'un tout nouveau club-house : moderne et dynamique, à l'image de ses licenciés et son équipe enseignante.

Pour la saison 2012-2013, le club de tennis de Brives-Charensac compte 160 adhérents (80 jeunes et 80 adultes), et déjà :  
3 champions de Haute-Loire en individuel : Arno Rosenblatt (12 ans), Claire Escarbelt (4<sup>e</sup> série) et Caroline Jovanovic (+ 35 ans)  
une finaliste pour ce même championnat : Lalie Brun (12 ans),  
Le club attend encore d'autres victoires, notamment au championnat par équipes : 8 équipes adultes et 7 équipes de jeunes sont engagées...

Le club de tennis propose des cours adultes et une école de tennis pour les 5-18 ans. Ces cours encadrés par Rémi Daubord (moniteur diplômé d'Etat) et par 4 initiateurs (Alexis, Corentin, Jérémie et Arthur) se déroulent les soirs de la semaine et les journées du mercredi et vendredi.

Pour plus de renseignements : club de tennis de Brives-Charensac – 04 71 02 76 11 – ctbrives@hotmail.fr

Inauguration du club house du Tennis le 15 juin 2013 en présence de monsieur le maire JC Ferret, l'adjoint aux sports M. Chatard, l'adjoint aux travaux M. Grand, et des conseillers municipaux brivois. Etaient également présents : Mr le Maire de Laussonne Pierre Gentes, Mr le conseiller Général Pierre Robert, Mr le Président du CDOS Jean-Pierre Vaggiani, qui représentait également la Fédération départementale du Tennis, Mr le Président du Tennis-club Brivois Karl Cochet accompagné des membres du bureau et des joueurs.



## Trentième anniversaire de la médiathèque municipale.....

A l'occasion du trentième anniversaire 1983/2013 intitulé « Brives-Charensac, de la Bibliothèque à la Médiathèque, 30 ans, d'histoire », une conférence était programmée le 16 mars 2013 afin de permettre à Mme Maryvonne Berthet, conjointement avec d'autres membres des Amis de la Bibliothèque, d'en présenter l'histoire.



Groupe : Map'expériment

Durant sept (7) ans - 1983/1990-, la municipalité de Jean Prunayre a créé la bibliothèque municipale, aidée par les membres de la toute nouvelle Association. D'abord installée dans les locaux exigus situés dans les bâtiments de l'ancienne poste, route de Lyon, elle fut ensuite transférée à la Maison Pour Tous nouvellement construite et ouverte aux habitants brivois.

Depuis 1990 et durant 23 ans, la municipalité de Jean-Claude Ferret, toujours en collaboration précieuse de l'Association « Les Amis de la Bibliothèque », en a assuré la gestion.

La Médiathèque municipale « Le Moulin aux Livres », que les lecteurs d'aujourd'hui fréquentent dans les anciens locaux de la minoterie CELLE, y a été installée en 2003 grâce à un bail emphytéotique signé avec l'Etat propriétaire. Le coût des travaux, mobilier et informatique inclus, s'est élevé à 661 438€, subventionné à hauteur de 76,5%, la part communale s'élevant à 23,5%.

C'était un investissement important porté par un engouement authentique de tous les acteurs, notamment des élus et des personnels communaux. L'intérêt ne s'est jamais démenti, confirmé par les différents budgets et la création d'emplois spécifiques.

(Je vous prie d'en trouver l'illustration dans les pages suivantes).

Nous sommes fiers de ce service culturel, tout en étant conscients que la présence assidue des membres bénévoles de l'Association « Les Amis de la Bibliothèque » contribue



Présentation du programme des 30 ans

fortement au succès de la Médiathèque Municipale. Nous saluons leur dévouement et leur attachement à ce loisir culturel. Nous adressons à tous les bénévoles et à leur Présidente Mme Brigitte Jouve, nos remerciements sincères pour leur investissement à la vie de Brives-Charensac.



### Association "Les amis de la bibliothèque" Budget 2013

Fonctionnement.....	1 500 €
Subvention Exceptionnelle .....	700 €

### Service municipal de la médiathèque "Le moulin aux livres"

Au titre du Fonctionnement :

#### Budget Equipement 2013 :

Papeterie, équipements de documents, filmolux.	1 500 €
Cartes lecteurs, papeterie.....	1 500 €
Total .....	3 000 €

Acquisition de documents, livres, périodiques ..	11 500 €
CD .....	2 500 €

Total .....	14 000 €
-------------	----------

Au titre de l'investissement :

#### Budget Investissement 2013 :

Deux présentoirs pour les revues enfants.....	
Trois bacs album et deux chaises à roulettes.....	

Total .....	1 500 €
-------------	---------

2012

Coût de quatre salaires 2012 Médiathèque	112 691,78 €
Coût de viabilisation 2012.....	6 861,15 €
Coût de petit entretien et petit équipement 2012 .....	450,96 €
Coût de services divers 2012 ( boissons, abonnements, déplacement pour stage, affranchissements, télécommunications).....	1 743,32 €

Total .....	121 747,21 €
-------------	--------------

## L'exposition "Le Pont des Arts" fête ses 10 ans.....

Les 6 et 7 juillet 2013 à l'occasion de la fête votive de Brives-Charensac. Le temps d'un week-end, des artistes sur les bords de Loire (devant la médiathèque).

Une quarantaine d'exposants, une balade artistique et conviviale autour de différentes pratiques, peinture, photo, céramique, sculpture....

Des échanges entre le public et les artistes....

Des rencontres entre artistes d'univers différents....

Des démonstrations....

Parallèlement à l'exposition des animations à destination du tout public...

Week-end pour tous et gratuit.

### AU PROGRAMME

#### Samedi 6 juillet :

- Ouverture de l'exposition de 14h à 21h
- De 14h à 16h : Une animation musicale « la belle époque », chansons d'autrefois avec orgue de barbarie proposée par THIAN
- De 14h à 16h : Animation grands jeux en bois proposée par l'association « Pont des ludes »
- De 15h30 à 18h30 : les clowns voyageurs et atelier maquillage
- De 18h à 21h : NMB Brass Band Afrobeat expérience (fanfare)

#### Dimanche 7 juillet :

- Ouverture de l'exposition à partir de 10h
- De 10h à 12h et de 14h à 18h : Animation grands jeux en bois proposée par l'association « Pont des ludes »
- De 15h à 16h30 : Animation magie proposée par Michel BARRES
- De 15h à 17h : Atelier maquillage

## Accueil de loisirs.....

Pour une première inscription, il est obligatoire de prendre rendez-vous avec l'équipe de direction de l'accueil de loisirs. Pour le bon déroulement de l'accueil, il est indispensable d'inscrire les enfants au préalable, durant les périodes d'inscriptions mentionnées ci-dessus.

- Des changements au sein de l'équipe :

L'équipe est en cours de réorganisation, Mme Sabine REYMOND assurera désormais la direction de l'accueil de loisirs, elle sera secondée par Mr Jérémie DEVIDAL qui aura en charge plus particulièrement la responsabilité de la tranche d'âge 10-13 ans.

Sur certaines périodes ils se partageront la fonction de direction, notamment cet été, en juillet elle sera assurée par Mme Sabine Reymond et en août par Mr Jérémie DEVIDAL.

Ils occupent respectivement des postes de salariés permanents au sein de la Maison Pour Tous.

### VACANCES D'ÉTÉ

#### Période d'ouverture :

- Juillet : Lundi 8 juillet au vendredi 2 août
- Août : lundi 19 août au lundi 2 septembre

#### Dates d'inscriptions :

- Vendredi 21 juin de 17h30 à 20h
- Samedi 22 juin de 9h à 12h
- Mercredi 26 juin de 14h30 à 17h30
- Mercredi 3 juillet de 14h30 à 17h30

### CONTACTS MAISON POUR TOUS - CENTRE SOCIAL

Route de Coubon 43700 Brives-Charensac

Tél : 04 71 02 45 69 - Télécopie : 04 71 09 46 29

E-mail : [info@maisonpourtous-brives43.fr](mailto:info@maisonpourtous-brives43.fr)

Site internet : [www.maisonpourtous-brives43.fr](http://www.maisonpourtous-brives43.fr)

## Temps forts.....



**Raoul Petite : un grand moment festif et un spectacle très original le 8 mars dernier.**



**Tatayet impertinent et provocateur : nous l'avons accueilli le 6 mars dernier.**

## Le Conseil Municipal des Jeunes en images.....

Ce semestre...



**Chez les pompiers**  
le samedi 16 mars 2013.



**Bords de Loire propres**  
le samedi 23 mars 2013.  
Le CMJ remercie encore toutes les personnes ayant participé à cette matinée.



**Au cours d'une réunion de commission**  
Beaucoup d'attention !



**Dépôt de gerbe lors de la cérémonie du 8 mai.**



**Inauguration**  
Le CMJ inaugure le skate park et le Parcours ludique

## La Médiathèque .....

Ces derniers mois...



Animation origami avec les enfants du centre de loisirs



Conférence de Caroline RAYNAUD sur la Bibliothèque Nationale de France



Concours photos

## 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Illerkirchberg 15<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Sant Carlès de la Rapità

Pendant le week-end de Pentecôte, le Comité de Jumelage a organisé les cérémonies du 25<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Illerkirchberg en Allemagne et du 15<sup>ème</sup> anniversaire avec Sant Carlès de la Rapità. Une centaine de personnes environ des deux délégations s'est retrouvée pour assister à ces festivités.

Un beau programme, organisé par tous les membres du Comité de Brives-Charensac dirigé par sa présidente Angèle Apcher. Nos amis ont visité les lieux historiques de l'agglomération du Puy.

Une cérémonie religieuse avec le curé Gérard Sahuc, avait lieu le samedi soir. Les jeunes musiciens de l'orchestre Junge Streicher Ulm, dirigé par Ursula Müller Merkle nous ont donné une formidable représentation de musique classique avec Mozart, Schubert, et Beethoven avec l'hymne Européen. La Chorale des Anciens nous a émue par leurs chants. Ce fut un moment magique de musique qui restera longtemps dans nos mémoires.

En soirée, toutes les délégations, les membres du comité de jumelage, les élus, les familles d'accueil se sont retrouvées autour d'une paëlla géante que nos amis espagnols avaient préparée sur place dans l'après-midi. Angèle Apcher a remercié toute l'équipe du comité qui œuvrent pour que cette entente continue « par leur conviction, leur optimisme et leur ténacité » Elena Barbier et Volker Koch présidents respectivement d'Espagne et d'Allemagne ont souligné « l'esprit



Préparation paëlla

d'ouverture, de dialogue, d'estime et de respect mutuel de nos pays. La remise de cadeaux des trois comités a clôturé les discours.

Dimanche, tous les participants se sont rendus à Garabit (15) en bus pour un déjeuner croisière dans les gorges de la Truyère. Après



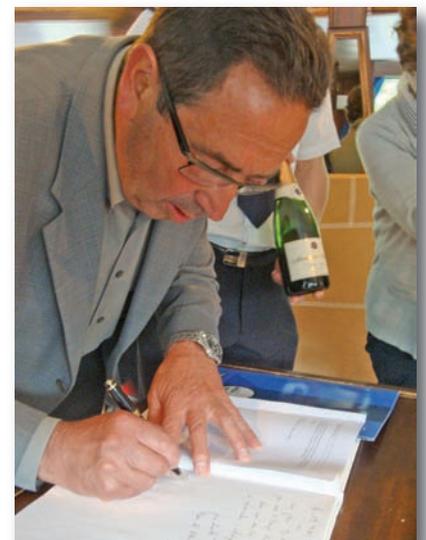
Remise des cadeaux

les discours de chaque représentant des trois communes au cours duquel Jean Claude Ferret rappelait les dates importantes de la vie de nos deux partenariats, il ajoutait « nous sommes liés à l'Europe, nous suivons la même destinée souvent interrompue par des obstacles dont le peuple n'est pas responsable. Nous sommes ce peuple, parce que nous sommes en concordance, parce que nous nous connaissons bien, une amitié est née, solide et loyale. »



Orchestre Junge Streicher Ulm

Jean-Claude Ferret, Mr Anton Bertele maire d'Illerkirchberg et Mr Miquel Ferré adjoint de Sant Carlès de la Rapità ont signé le livre d'or afin d'acter cette date anniversaire **du 13 mai 2013**. Ces signatures, ô combien symboliques, réaffirment ce lien si fort qui nous unit à ces deux villes.



## Rendez-vous d'automne à Brives-Charensac

**Fête du sport**  
**23 au 28 septembre 2013**  
**Stade Louis Exbrayat**  
**Brives Charensac**

**Mardi 24 et jeudi 26 septembre**  
Journées Multisports pour les écoles de Brives Charensac

**Mercredi 25 septembre**  
Journée du Sport Scolaire  
(avec la participation des collèges et lycées de la communauté d'agglomération)

**Samedi 28 septembre**  
Journée pour découvrir et pratiquer  
des activités sportives en famille - Accès gratuit



Initiée par le Ministère des Sports, la manifestation « Sport, Santé, Bien-être » est organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Loire, en partenariat avec la ville de Brives Charensac. Les comités sportifs départementaux, les unions sportives et les associations sportives locales animent la fête.



## Judo-club Brivois Loisirs & Sportif

Le judo-club Brivois invite les enfants dès 4-5ans à découvrir le Judo. C'est une approche ludique pour les plus jeunes qui favorise la motricité, ils apprennent progressivement les techniques, de respect des règles et des partenaires.

**Dès 6 ans**, l'initiation des techniques de bases de la discipline. **Pour les grands**, le perfectionnement tactique et technique est abordé durant les séances ou les diverses animations que les enfants effectueront.

Le passage des ceintures reste un moment important pour tous. Un programme technique est demandé ainsi qu'un investissement au sein du club.

**Les ados et adultes** (de nombreuses ceintures noires présentes sur les tatamis) participent aux entraînements de judo dans lesquels « entraide et prospérité » une des maximes du judo est fortement mis en pratique !! Qu'il soit compétiteur ou avide de techniques, chacun y trouve ses objectifs. Une vingtaine de ceintures noires ont été formées au club.

**Le JuJitsu** est une activité pour les ados et adultes. Une autre

façon de faire du sport avec la self-défense comme base.

**Le Taïso** (activité sportive d'entretien physique axée sur les arts-martiaux) regroupe une dizaine de personnes. Dans la bonne humeur, chacun à son rythme, peut s'adonner à une pratique sportive.

Toutes ses activités sportives sont encadrées par un professeur diplômé d'Etat. Stéphane Chassin, ceinture noire 4ème Dan a su faire évoluer le club. Il propose aussi aux enfants d'encadrer les plus jeunes lors des animations ou sur certaines séances.

Le judo club accueille au sein de ses cours des personnes en situation de handicap. Grâce au DAHLIR, des enfants et des adultes pratiquent le judo.

L'accessibilité pour tous reste un mot d'ordre dans l'association. Le club propose des tarifs adaptés aux revenus de chacun.

Le club organise sa compétition annuelle "les médailles de Brives", le dimanche 8 décembre 2013 au gymnase de Corsac. Cette animation a concentré près de 300 judokas en 2012, ce qui en fait le plus gros rassemblement sur le bassin du Puy en judo.



Le judo-club Brivois, c'est aussi du judo à Arzac en Velay et à Lantriac.

Toutes informations sur le site: [www.judoclubbrivois.fr](http://www.judoclubbrivois.fr) ou par mail à [jbbrivois@orange.fr](mailto:jbbrivois@orange.fr)

## Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) - Ecole de la MOUTEYRE

Le but de notre association est de récolter des fonds pour permettre aux enfants de l'école des sorties ou activités extra-scolaires mais aussi de favoriser les liens entre parents et école. En septembre 2012, peu après la rentrée, les enfants ont visité le village du Roi de l'Oiseau. Puis en Novembre, nous avons organisé une bourse aux jouets. L'école a ensuite pris ses parures de Noël avec des



**Bourse aux jouets.**

conteuses qui, durant une semaine, sont venues raconter de magnifiques histoires. En février, pas de cuisine pour un soir car vente



**Fête de l'école La Mouteyre**

de pizzas par l'APE. Au mois de Mars, une semaine culturelle a été organisée avec des ateliers de poterie, de pâtisserie, de création KAPLA et LEGO, et en clôture, un magnifique défilé des enfants déguisés et maquillés sous une pluie de confettis. Cette semaine a été clôturée par le tirage d'une tombola avec de beaux lots à gagner (tablette numérique, vol en avion, maillot de l'ASSE, plancha, vol en ULM... etc. Des sorties au cinéma et à la Ferme Bel Air ont régulièrement eu lieu tout au long de l'année scolaire. Enfin, l'APE a organisé le 22 juin une fête de l'école avec spectacle des enfants, pêche à la ligne, grands jeux en bois et tout ce qu'il a fallu pour passer une sympathique après-midi... Un merci particulier à Pascal Meysonnet, directeur



**Tirage de la tombola**

de l'Ecole, aux enseignants et au personnel de l'école, à la Mairie de BRIVES pour leur aide, aux membres actifs et enfin aux parents qui font vivre l'association.



L'équipe de la crèche a le plaisir d'annoncer la parution de son nouveau disque de chansons pour la plus grande joie des enfants et des parents !

**Il sera disponible dès le mois de septembre à la petite maison bleue.**

## Confédération syndicale des familles

La confédération Syndicale des familles, (CSF) est une association familiale à but général au service des familles. Vous pouvez nous contacter pour tout problème relatif à la vie familiale (logement, défense de consommateur, éducation santé etc...). Elle vous aidera à trouver une réponse à votre problème, ou vous orientera vers un service pour trouver la bonne solution ! Nos bureaux sont à la Maison Pour Tous de Brives-Charensac. Tel 06 30 34 51 62.

La CSF gère un service d'Aide à domicile ; à ce titre elle emploie 22 salariées. Ce service consiste à apporter une aide pour les actes essentiels de la vie (lever, coucher, toilette, repas etc...) pour les personnes en perte d'autonomie. Ces interventions sont réalisées par du personnel qualifié et diplômé. Mais nous intervenons également pour toute autre prestation au domicile, ménage, repassage, garde d'enfant, aide aux familles etc... Vous pouvez nous contacter pour avoir une offre détaillée de nos prestations et un devis préalable.

Mais nous avons aussi et surtout besoin de bénévoles, notamment de personnes intéressées par le management d'une équipe ; ça peut paraître difficile, mais c'est enthousiasmant ; nous avons aussi besoin de personnes prêtes à s'investir dans l'accompagnement des familles et des personnes vieillissantes.

C'est un appel que je lance. Avant tout engagement de votre part, je m'engage à vous présenter ce qu'est la CSF, les valeurs que nous défendons, ainsi que nos missions dans la société, et la formation nécessaire.

*Le président, Sylvain LAURENT*

## Date à retenir

**Dimanche 06 octobre 2013**

Repas des Anciens  
à la Cafétéria Flunch à 12h

**Dimanche 15 décembre 2013**

Fête de Noël des Anciens  
à la Maison Pour Tous



**DON DU SANG**  
**à la Maison Pour Tous**

**Jeudi 28 novembre**  
**de 9 h30 à 12 h**

## Association le Mont Brunelet



Vous avez du temps libre le Club du Mont Brunelet serait heureux de vous accueillir à la Maison Pour Tous de Brives-Charensac les mardis et jeudis de 13h30 à 18 heures.

Nous avons des activités : cartes, scrabble, des repas entre nous et avec le secteur (Blavozy, Coubon, Chaspinhac, Saint-Germain Laprade)

Quand arrive le beau temps nous faisons un pique-nique : voici la photo de l'été dernier.

## L'Amicale Des Bridgeurs Brivois



L'Amicale Des Bridgeurs Brivois est une association de la Maison Pour Tous de Brives-Charensac qui, bien que très jeune, connaît un fort développement et des succès déjà significatifs. Cette année, d'ailleurs, une équipe s'est particulièrement distinguée en se qualifiant pour une finale nationale à Paris.

Le mercredi, de nouveaux joueurs viennent s'initier à ce jeu extraordinaire qu'est le Bridge et intègrent régulièrement les rangs de l'Amicale puis ceux du Club de Bridge affilié à la Fédération. Les tournois amicaux se déroulent le lundi et vendredi après-midi, et les tournois officiels, le mardi et jeudi après-midi ainsi que le vendredi soir.

Depuis l'année dernière, un Grand Tournoi, regroupant des joueurs venus de département parfois lointains est inscrit au calendrier du Comité d'Auvergne. Il se déroulera désormais chaque premier week-end de Septembre. Ainsi, le samedi 7 septembre prochain, la deuxième édition de ce grand tournoi aura lieu à la Maison Pour Tous de Brives-Charensac. Ce sera sans doute un grand événement pour le club et peut-être aussi pour la ville de Brives-Charensac.

*Le Président de l'ABB, Georges Sagueton*

## Harmonie "LA MI BRIVOIS"



L'harmonie « LA MI-BRIVOIS » compte actuellement plus de 30 musiciens âgés de 12 à ...80 ans et anime les cérémonies officielles de BRIVES-CHARENSAC et des villes limitrophes. LA MI-BRIVOIS joue lors de fêtes votives, de corsos en Haute-Loire et dans les départements environnants.

Les musiciens se réunissent autour de leur chef de musique, Yves DESREUMAUX, le vendredi à 20 h 30 pour leur répétition hebdomadaire dans la salle Paul MASSON de l'Ecole primaire de la République afin de mettre en place leur répertoire varié et adapté à chaque prestation.

Les membres de l'Harmonie « LA MI-BRIVOIS » sont toujours heureux d'accueillir dans leur association de nouveaux musiciens souhaitant partager avec eux le plaisir de jouer de la musique ensemble. LA MI-BRIVOIS assure gratuitement la formation des débutants.

L'école de musique se déroule le samedi matin toujours à l'Ecole primaire de la République.

Les instruments pratiqués : trompette, clarinette, saxophone alto et ténor, trombone, tuba baryton et basse, percussions.

Vous pourrez nous écouter et nous rencontrer lors de la fête votive de BRIVES-CHARENSAC.

email : lamibrivois@sfr.fr - [www.la-mi-brivois.e-monsite.com](http://www.la-mi-brivois.e-monsite.com)

## Les Guidons d'autrefois



L'association « Les Guidons d'autrefois » organise plusieurs bourses d'échange au camping d'Audinet : le 4 août, le 6 octobre, et le 1 décembre.

Les membres de cette association participent à une sortie d'été le 23 juin et une sortie d'automne le 13 octobre. Ils exposent leurs motos anciennes le dimanche 7 juillet lors du week-end de la vogue pendant le vide grenier.

Le Pont des Arts

Brives-Charensac



# Fête votive

10<sup>ème</sup> anniversaire

Dimanche 7 juillet

**Vendredi 5 juillet**

20 h 30 Temps Danse - MPT

Vide grenier  
*Square de la Rapita*

**Samedi 6 juillet**

12 h 00

Vernissage et vin d'honneur  
*Square Jean Moulin*

11 h 30

Vin d'honneur  
*Square de la Rapita*

14 h 00

Concours de pétanque  
au stade

Après-midi  
Animations

*Square de la Rapita*

Après-midi

Animations de rue  
*Square de la Rapita*

les forains

seront présents  
tout le week-end  
sur la Place Blanche



A partir de 19 heures

Repas et soirée dansante  
*Square Jean Moulin*

**Lundi 8 juillet**

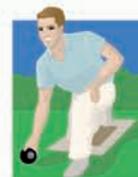
21 h 30

Départ du défilé  
aux flambeaux  
*Square de la Rapita*

Concours de  
pétanque  
*Place de la Paix*

23 heures  
Feux d'artifice

6  
7  
8  
**juillet**  
**2013**



## OPTEZ POUR UN NOUVEAU BUSINESS MODEL



**ESPALY**

**SAINTE SIGOLENE**

Route des Estreys - 43000 Espaly  
Tél. 04 71 02 67 03 - Fax. 04 71 02 75 76

La Guide - 43600 Sainte Sigolène  
Tél. 04 71 66 16 23 - Fax. 04 71 66 46 73

www.cegelec.com

**Cegelec**

Réseaux Centre Est  
Centre Le Puy

ZI de Corsac - BP 46  
43700 Brives Charensac

Tél. : +33 (0)4 71 05 70 33  
Fax : +33 (0)4 71 02 86 34

Créateur de solutions multi-techniques  
Fournisseur de services globaux

- Electricité tertiaire et industrielle
- Eclairage public
- Videosurveillance, contrôle d'accès
- Lignes et réseaux
- Maintenance des installations

Mercerie **Bout de Laine**

*Laine, fils, canevas, broderie, accessoires couture...*

12 avenue des Sports - 43700 BRIVES-CHARENSAC  
Tél. 04 71 09 32 47

**Meygal Construction**

**FRANCE MATÉRIAUX**  
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ**

Z.A. 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL  
Tél. : 04.71.08.71.77  
Port. : 06.73.69.62.38 Fax : 04.71.08.40.09  
E-mail : jfrene@wanadoo.fr

**Auchan**

**Vivons mieux. Vivons moins cher.**

*Une équipe de professionnels en magasin et sur Internet.*

**Auchan.fr** **Auchan Drive**

**Desjoyaux**  
PISCINES

**Collard Sport Piscines**

Avenue Charles Dupuy  
43700 Brives-Charensac  
Tél. 04 71 02 37 17  
Fax. 04 71 04 17 69  
collardsport.desjoyaux@wanadoo.fr

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux annonceurs présents sur ce bulletin. Ils sont à même de vous donner satisfaction dans les domaines les plus divers. **Réservez-leur vos achats.**